



MAISON RELAIS

Nouvelles inscriptions « Maison Relais » pour l'année scolaire 2021-2022

Chers parents,

Par la présente, je vous informe que les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 auront lieu **sur rendez-vous du 04 mai jusqu'au 11 juin 2021** au bureau de la maison relais :

- Je vous invite de fixer le plus tôt possible un rendez-vous (tel : **88 80 50 301**)

Lors de l'inscription les documents suivants doivent être remis:

- une **preuve d'adhésion au «chèque-service accueil» actuelle** afin que le numéro d'adhésion soit enregistré dans le système de facturation et qu'une inscription en bonne et due forme puisse y être opérée.
 - **Certificat de travail dûment complété, tamponné et signé par l'employeur mentionnant aussi bien le degré d'occupation que l'horaire de travail** (pour les parents exerçant une occupation salariée)
 - Tout autre **document nécessaire** visant un encadrement adéquat de l'enfant (enfants à besoins spécifiques, preuve requise du jugement/référé, certificat médical en cas des allergies...)
- Je vous invite de pré-remplir le formulaire « inscription maison relais » de votre enfant (disponible auprès de la maison relais, du secrétariat communal de la Commune de Vichten ou sur le site Internet www.vichten.lu) et de l'amener au rendez-vous fixé.
 - La date de rendez-vous n'a aucune influence sur la suite du dossier de votre enfant.
 - Toute demande d'inscription qui nous parviendra après le 11 juin 2021 sera mise d'office sur une liste d'attente.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de ma considération très distinguée.

Sandy Mersch
Chargée de direction